

M. BOYD: Le ministre des Mines et des Relevés techniques exécute certains travaux de recherche dans le domaine de la physique et de la métallurgie. Il exécute beaucoup de recherches dans ce domaine, que ce soit à l'égard de l'uranium ou de tout autre métal.

M. PITMAN: Ces ministères ont-ils des contacts entre eux, c'est-à-dire arrive-t-il que si des travaux sont entrepris dans le ministère des Mines et des Relevés techniques de même que par le Conseil national de recherches ni l'un ni l'autre n'en connaisse la nature?

M. BOYD: Vraisemblablement.

M. PITMAN: C'est très intéressant.

M. McILRAITH: Monsieur Boyd, à l'alinéa 12 de la page 2 de votre mémoire, vous parlez d'inclure dans les cadres du fonctionnarisme un nouveau sous-ministre senior, sans donner d'autres détails. Le domaine de l'énergie atomique relève d'une société de l'État. Avez-vous proposé que cette société relève du service civil à titre de ministère du gouvernement, ou qu'elle continue d'être une société de l'État; avez-vous une opinion précise à ce sujet?

M. BOYD: Je n'ai pas songé à résoudre tous les problèmes de façon précise, mais je pense que les recherches poursuivies par l'AECL pourraient très bien relever d'une division du Conseil national de recherches et que certaines autres activités de l'AECL ne devraient pas du tout relever d'un organisme public.

M. McILRAITH: Si on applique les dispositions de cet alinéa au Conseil national de recherches, vous savez que c'est un organisme statutaire et que la Loi sur le service civil exempte ses employés des exigences en matière d'embauchage, si je puis employer cette expression, qui s'appliquent aux fonctionnaires des autres ministères ou de tout autre ministère du gouvernement. Votre opinion est-elle qu'il devrait relever directement de la Commission du service civil, ou étiez-vous d'avis...

M. BOYD: Non. Je n'ai fait que proposer le principe général voulant que les divers organismes gouvernementaux de recherche relèvent d'un seul ministre de la Science et du Développement technique ou lui fassent rapport plutôt que de faire rapport au parlement par divers moyens comme c'est le cas présentement.

M. McILRAITH: Je pense qu'il est clair que vous vouliez que les activités relèvent d'un seul ministre...

M. BOYD: C'est exact.

M. McILRAITH: ...identifié comme tel: mais on ne sait pas très bien si dans votre opinion les employés, savants, ingénieurs et autres qui exécutent des travaux scientifiques et des travaux connexes au sein des organismes scientifiques qui existent à l'heure actuelle, devraient voir leur statut modifié et constituer un ministère du gouvernement comme les autres employés d'autres ministères du gouvernement.

Le PRÉSIDENT: Je ne pense pas, monsieur McIlraith...

M. BOYD: Il faudrait étudier ce point plus en détail. Le mémoire était trop court pour me permettre d'indiquer toutes les recommandations envisagées.

M. McILRAITH: D'après vos réponses, je crois qu'on peut dire de façon équitable que vous n'aviez pas l'intention de traiter ce point de détail dans votre mémoire.

M. BOYD: C'est exact.

Le PRÉSIDENT: Vous conviendrez, je pense, qu'il était surtout d'avis que le ministre ait un conseiller, c'est-à-dire un sous-ministre d'une haute compétence scientifique ou technique.

M. McILRAITH: Je ne savais trop moi-même ce qu'il voulait dire à cet égard, si on considère la méthode actuelle selon laquelle fonctionnent le Conseil national de recherches et l'AECL. C'est tout.